# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 323. — NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 MARS 1897 — Fondée le 1er septembre 1827.



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |


## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Capitalistes, Attention ! Placement constant, stable et solide —EN— Propriétés Commerciales, Residences —ET— Vacantes —DANS LES— Premier, Deuxième et Troisième Districts.**

Le tout loué à bail à des locataires No 1

**118-120 Rue Baronne,**

Entre les rues Canal et Commune. Elégante bâtisse en briques à trois étages occupée par Fred Rockel (Empire Saloon) rapportant un loyer à bail de

**$2,520** par an.

**114-116 Rue Baronne**

Entre les rues Canal et Commune. Elégant édifice à trois étages et mansarde, occupé par C. Eble et autres et rapportant un loyer à bail de

**$2,220** par an

Les deux en face de l'Hôtel Grunewald, du Chess, Checkers and Whist Club et seulement à cent pieds du grand boulevard Canal.

**1734-1736 Avenue Esplanade,**

Encoignure Roman. Splendide maison double à deux étages, pouvant rapporter

**$750** ou plus par an.

**1839 Chemin du Bayou,**

A l'encoignure des rues Quartier et Roman. Elégante résidence à deux étages, rapportant un loyer avec bail de

**$360** par an.

**Magnifique Lot de terre,**

Chemin du Bayou, entre les rues Roman et Derbigny. Bâtisse éloignée de la rue

Louée $8 par mois.

**9 Lots de terre,**

Enc. des rues Duels et St-Antoine.

Julie A. Genest vs les Mineurs George et Maurice Beaudry, et als.

No 52,401 - Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune — MERCREDI, 14 avril 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 3 mars 1897 et signé le 9 mars 1897, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent désigné comme lot No Un sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, en date du 13 mai 1848, déposé dans le bureau L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; ledit lot mesure 21 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue Baronne, 130 pieds de profondeur sur une allée commune, 21 pieds 9 pouces [illegible] lignes sur la ligne du fond et [illegible] autre allée commune et 152 pieds 3 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

Etant la même propriété que feue Mme E. G. Porter a acquit comme suit: Une moitié indivise duquel par achat de Veuve J. Lolièvre d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873 et l'autre moitié indivise duquel à une vente faite de ladite propriété par le shérif civil pour la Paroisse d'Orléans, le 14 avril 1868, en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé par l'ancienne Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans comme le procès de Jos. Weaver versus Théo. Aufoux, No 18 0.6.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages avec veranda devant le rez de chaussée comme buvette avec salle à manger, cuisine et petite chambre dans le fond et cour de derrière, couverte de hangars vitrés; le deuxième étage a quelque 6 chambres et vestibule, et le troisième étage a trois grandes chambres et vestibule, aussi une bâtisse de cuisine en briques dans le fond, contenant une chambre au-dessus et deux au-dessous; citerne, hydrant, lieux d'aisance, etc., connue par les Nos municipaux 118 et 120 (ancien No 13) rue Baronne.

Vendu sujet à un bail au taux de $2,520 par an, payable mensuellement, et expirant le 30 septembre 1898.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Carondelet, Baronne et Commune désigné par le No 3 sur un plan dressé par Pilié, voyer, en date du 11 juin 1842 et annexé à un acte passé pardevant Adolphe Mazureau, ancien notaire en cette ville, le 13 des même mois et année; ledit lot de terre mesurant 31 pieds 4 lignes de face à la rue Baronne, 30 pieds 4 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 71 pieds 4 lignes sur la ligne la plus proche de la rue Commune et 66 pieds 9 pouces sur l'autre côté, où il est borné par le lot No 2 et par une allée commune en usage au dit lot et à d'autres lots faisant face à la dite allée; et une portion de terre attenant au lot décrit ci-dessus sur la ligne vers la rue Commune, et mesurant environ 9 pieds sur la ligne la séparant de la propriété appartenant auparavant à Mme H. C. Cammack, environ 31 pieds 10 pouces sur le côté attenant à la propriété décrite ci avant et 32 pieds 6 pouces sur une allée commune s'ouvrant sur la rue Baronne, et environ 5 pieds sur l'autre côté sur une ligne parallèle à la rue Baronne, ensemble avec tous les droits des vendeurs de la dite Mme Porter à une plus grande étendue de terres si la même se trouve.

Celle ci étant la même propriété que feu Mme E. G. Porter a acquise comme suit, à savoir:

Le tiers indivis duquel, par achat de Mme Amélia Zacharie Saul, veuve de Horace C. Cammack, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, le 21 juin 1869, et les autres deux tiers indivis duquel par achat de Eugène Mougneau Lelièvre et Olympe Françoise Mougueau, veuve de Jacques Lelièvre, d'après un acte passé pardevant Théo. Guyol, ancien notaire en cette ville, le 6 novembre 1873

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages et mansarde, avec vestibule sur le côté et le rez-de-chaussée occupé par C. Eble, comme fleuriste; trois chambres divisées pour des bureaux de médecins ou de dentistes au deuxième étage; 4 chambres au troisième étage et quatre chambres dans la mansarde; aussi une cuisine en briques à trois étages, contenant deux chambres à chaque étage; hydrant, lieux d'aisance, citerne, etc., vendu sujet à deux baux au taux de $2 220 par an payable mensuellement et expirant le 30 septembre 1897; et aussi sujet à une location perpétuelle en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans au taux de $33 par an payable annuellement et portant sur une partie des terrains connus par les Nos 114 et 116 (ancien No 11) rue Baronne.

3° Neuf certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Duels, Hope et St-Antoine, désignés par les Nos de 1 à 9 inclusivement, sur un plan tracé par F. A. Tourné, architecte, le 21 mai 1861, et déposé dans le bureau d'Edouard Barnett, alors notaire en cette ville; les lots Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St-Antoine par 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot No Un formant l'encoignure des rues Duels et Ste-Antoine, et lot No 9 mesure 53 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Duels sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles avec tous les droits, tous les privilèges de passage, avantages et servitudes qui y sont attachés.

4° Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Esplanade, Derbigny, Roman et Quartier, désigné par la lettre E dans un croquis fait par Edgar Pilié, le 29 janvier 1896, lequel dit lot mesure, suivant le dit croquis 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Esplanade sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Roman et Esplanade et il est composé du lot entier désigné par le No 10 et d'une partie du lot No 9 et d'un petit coin triangulaire du lot No 8 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux corps de logis à deux étages portant les Nos de la municipalité 1734 et 1736 avenue Esplanade, ayant de chaque côté 8 chambres, galeries de façade et de côté lieux d'aisance à chaque étage, citerne, tuyaux de water-works, chambre à bain, vaste cour, etc.; le tout en bon ordre. Vendu sujet à un bail, d'un côté, au taux de $300 par an, payable mensuellement et expirant le 15 septembre 1897.

L'autre côté, le plus avantageux, n'est pas loué pour le moment, mais loué auparavant et pouvant être loué de nouveau au prix de $420 par an pour chaque côté.

5° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le même district, dans le même bloc comme il est décrit ci-dessus désigné par la lettre F sur le croquis mentionné ci dessus par Edgard Pilié, voyer, lequel lot mesure, suivant le dit croquis, 47 pieds 8 pouces faisant face à la rue Quartier sur 99 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre les lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Quartier et Roman, étant composé partie des lots No 2 et 3 sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859, déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire dans cette ville, le tout avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H Porter, sa succession et ses héritiers ont ou peuvent avoir acquis par possession publique, paisible, sans équivoque ou interruption et matériellement, comme propriétaire depuis plus de 30 ans de la part du défunt et de ses auteurs sur une portion de terrain en face de la propriété ci-dessus décrite comme il est mentionné dans le dossier ci-dessus mentionné et mesurant suivant le même croquis, en mesure américaine, 49 pieds 6 lignes, faisant face au Chemin du Bayou; 42 pieds 5 pouces sur la rue Roman, 54 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 47 pieds 8 pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une élégante résidence à deux étages, désignée par le numéro municipal 1839 Chemin du Bayou, ayant des salons à double arcade, une salle à manger, au rez-de-chaussée et trois chambres à l'étage supérieur, corridor sur le côté, galerie sur la façade à chaque étage; au fond, une bâtisse à deux étages, avec deux chambres à chaque étage, salle de bain, lieux d'aisance, citerne et appareil de water works, etc.; vendu sujet au bail au taux de $360 par an, payable tous les mois et expirant le 30 septembre 1897.

6° Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et le même ilet comme il est décrit ci-dessus, désigné par la lettre G sur le dessin ci-dessus mentionné, fait par Edgar Pilié, voyer; le dit lot mesure, conformément au dit dessin, 69 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Quartier, 91 pieds 5 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, 79 pieds 9 pouces sur la ligne qui la sépare du lot F, et 82 pieds 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé; composé de parties des lots 3, 4 et 5, sur un plan tracé par L. H. Pilié, voyer, le 17 janvier 1859 et déposé dans le bureau d'Eusèbe Bouny, notaire en cette ville. Ensemble avec tous les droits, titres et intérêts que la défunte Veuve Jas H. Porter, sa succession et ses héritiers peuvent avoir acquis par possession publique paisible, sans équivoque, ni interruption et matériellement, depuis plus de 30 ans, dudit décédé et de ses auteurs sur une portion de terrain sur la façade de la propriété décrite, comme il est mentionné dans le croquis ci-dessus, mesurant suivant le même dessin, en mesure américaine, 54 pieds 11 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 54 pieds 4 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Roman; 69 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne de l'autre côté sur 69 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une bâtisse retirée de la rue ayant 4 chambres des lieux d'aisance, un puits, un hangar, etc., portant le numéro municipal 1829 Chemin du Bayou.

Termes et conditions—Un tiers ou davantage comptant, au choix de l'acquéreur; le reste s'il y en a, à un crédit de un ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses de vente en usage. L'acheteur devra faire assurer les bâtisses de la propriété pour leur pleine valeur jusqu'à parfait paiement des dits billets et finalement il devra payer les honoraires de l'avocat au taux de 5 pour cent, en cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du montant des dits billets ou d'une partie d'entre eux; en outre du prix d'adjudication, l'acquéreur devra rembourser les primes d'assurance pour le terme non expiré et prendre à sa charge les taxes pour l'année 1897. Toutes les dites propriétés seront vendues sujettes aux baux qui existent encore, et la propriété portant les Nos 114-116 rue Baronne, ancien No municipal 11 étant la seconde décrite, sera vendue; sujette à un loyer perpétuel du terrain de ($33) trente-trois dollars par an en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans sur une portion de la terre, et l'acheteur devra assumer cette obligation, en dehors et au-dessus du prix de l'adjudication et devra déposer avec l'encanteur, au moment de l'adjudication 10 pour cent du montant de son enchère.

Les actes de vente devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acheteurs.

10mars—10 17 24 31—avril 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

**PROPRIETES —DE— VALEUR Améliorées et Vacantes dans les Premier et Sixième Districts.**

**Nos 1662, 1664 et 1666 rue Tchoupitoulas, entre les rues Market et St-James.**

Elégant magasin et résidence en briques à deux étages. Une bâtisse en briques à un étage et d'autres bâtisses dans le fond et écurie faisant face à la PLACE MARKET.

Lot vacant contigu au ci-dessus faisant face à la rue Tchoupitoulas.

**MAGNIFIQUE LOT VACANT.**

Faisant face à la rue LAUREL, entre les rues Soniat et Dufossat, 74 pieds sur 125 pieds.

Succession de Geo. C. Auer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. No 48,980.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau, No 723 (ancien No 155) rue Commune—MERCREDI, le 17 mars 1897, à midi, il sera vendu aux enchères publiques, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1897, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 36 borné par les rues Tchoupitoulas, Peters, St James et Market, lequel lot est désigné par la lettre "G" sur un devis d'Edgar Pilié, voyer, daté le 25 janvier 1897, et d'après le dit devis il commence à une distance de 127 pieds 10 pouces 6 lignes de l'encoignure de la rue St James et 128 pieds 11 pouces de l'encoignure de la rue Market et mesurant 62 pieds 11 pouces de face à la rue Tchoupitoulas 181 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St James, 95 pieds 11 pouces sur une première profondeur sur la ligne du côté vers la rue Market, de là s'élargissant 33 pieds sur une ligne courant à angles droit vers la rue Market, de là, s'étendant sur une deuxième profondeur de 95 pieds 11 pouces, et 95 pieds 11 pouces de large sur la ligne du fond faisant face Place Market. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages avec véranda en fer, magasin au-dessous et quelques chambres au-dessus, une bâtisse en briques à un étage avec chambres, écurie dans le fond faisant face sur Market Place et hangar. Le tout connu par les Nos 1662 1664 1666 rue Tchoupitoulas.

2° Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et ilet que le lot "G" ci-dessus mentionné et le touchant sur le côté vers la rue St James, lequel lot est désigné par la lettre "F" sur le devis ci-dessus mentionné d'après lequel il commence à une distance de 95 pieds 11 pouces 1 ligne de l'encoignure de la rue St-James, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur.

3° Un autre lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que le lot "G" ci-dessus mentionné et touchant la portion du fond ladessus sur le côté vers la rue Market; lequel lot est désigné par la lettre "H" sur le devis ci-dessus mentionné, d'après lequel il commence à une distance de 47 pieds 11 pouces 4 lignes de la rue Market, et mesurant 47 pieds 11 pouces 4 lignes de face à Market Place sur 95 pieds 11 pouces de profondeur

4° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 182, borné par les rues Laurel, Constance, Dufossat et Soniat et mesurant 74 pieds de face à la rue Laurel sur 125 pieds de profondeur, le dit lot commençant à une distance de 69 pieds de l'encoignure de la rue Soniat.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance à un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur, en billets portant 7 pour cent par an d'intérêt du jour de l'acte de vente jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque, avec la clause de non aliénation et vente sans évaluation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente les acquéreurs assumant en plus et au dessus du prix de l'adjudication le paiement de toutes les taxes de 1897 et de déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et de recevoir les loyers à partir du jour de l'acte de vente

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

10 fév- 10 17 24—mars 3 10 17


50 YEARS' EXPERIENCE.

**PATENTS**

TRADE MARKS, DESIGNS, COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain, free, whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Oldest agency for securing patents in America. We have a Washington office. Patents taken through Munn & Co. receive special notice in the

**SCIENTIFIC AMERICAN,**

beautifully illustrated, largest circulation of any scientific journal, weekly, terms $3.00 a year; $1.50 six months. Specimen copies and HAND BOOK ON PATENTS sent free. Address

MUNN & CO.,
361 Broadway, New York.


## VENTES A L'ENCAN.

### PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés Cottages —DANS LE— SECOND DISTRICT.**

**Nos 1900 et 1902 Chemin du Bayou.**

**No 1217 rue N. Roman.**

**No 630 rue Nord Remparts.**

**Conditions faciles. A l'encan.**

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet le MARDI, 16 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 631 rue Commune, près St-Charles, dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 3 février 1897, Dossier No 47,538, pour le compte de la succession de Mme Marie Lalmant, il sera vendu aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par le Chemin du Bayou, les rues Roman, Hôpital et Nord Prieur, lequel mesure 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nord Roman, 117 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Hôpital, et 106 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage simple et bâti en dans le fond contenant 8 chambres, connu comme 1127 rue Nord Roman.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite lequel mesure 29 pieds 7 pouces de face sur le Chemin du Bayou, 97 pieds 7 pouces de profondeur et de face sur la rue Nord Roman et forme l'encoignure des rues Nord Roman et Chemin du Bayou, 106 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté et 48 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, ardoisé, connu par les numéros 1900 et 1902 Chemin du Bayou contenant quatre chambres de chaque côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Remparts, Toulouse St-Pierre et Bourgogne et mesurant 30 pieds 2 pouces de face sur la rue Nord Remparts sur une profondeur de 32 pieds; toutes les mesures plus ou moins.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage connue par le No 630 rue Nord Remparts, contenant quatre chambres et une cuisine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité. les acquéreurs devront assumer les taxes de 1897 en plus et feront un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 fév—13 14 21 28—mars 7 14 15 16

### PAR CURTIS & WALMSLEY Co. Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés de valeur, ETABLE Dans le Premier District.**

PAR CURTIS & WALMSLEY Co. Ltd.—Wm P. Curtis, Encanteur—bureau 331 rue Carondelet—JEUDI, 25 mars 1897, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 février 1897, dans l'affaire de la succession de Hugh Reilly, No 52,280 et adressé à Bridget Reilly, veuve de Thomas Gannon, et par autorité de la dite Bridget Reilly, veuve de Thomas Gannon, les propriétés suivantes:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle Orléans, et connu comme lot No Un dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St Thomas, St James anciennement St Jean Baptiste, Felicity Road et Céleste, faisant face à la dite rue Céleste, d'après un plan dressé par Geo G. Dunbar, voyer, le 13 janvier 1846 et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes sur la dite rue Céleste sur 120 pieds de profondeur, mesure américaine, le tout plus ou moins. Voyez le plan en exhibition à la Bourse.

Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un crédit d'un an par un billet portant 8 0|0 d'intérêt par an, à partir de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, avec la clause de non aliénation et la vente sans évaluation, et 5 0|0 d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer le paiement des dits billets, et toutes les autres clauses contenues dans l'acte de vente. L'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du prix d'adjudication, les taxes de 1897, et déposer 10 0|0 du prix au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire, aux frais de l'acquéreur.

CURTIS & WALMSLEY Co, LTD.

20 fév—20 25—mars 4 11 18 25

### PAR LOUIS A. RICHARDS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE, Mardi, 16 mars 1897**

**Un Cottage seul tout neuf.**

**No 2.419 rue Lapeyrouse.**

PAR LOUIS A RICHARDS & Cie.—Louis A. Richards, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—Le MARDI, 16 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu et conformément à un jugement rendu le 6 janvier et signé le 13 janvier 1897, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, ainsi que d'un ordre issu par le susdit juge, portant la date du 10 février 1897, approuvant et homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue pardevant John R. Legier, notaire, le 28me jour de janvier 1897, le tout dans l'affaire intitulée: Henrietta L. Robinson vs William Robinson et als, No 51,115 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de dites personnes intéressées il sera vendu à l'encan, les propriétés ci dessous décrites, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Onzaga, Dorgenois, et Rocheblave, lequel dit lot mesure 34 pieds, 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, ardoisé, commode et désirable, retiré de la rue, ayant une grande galerie devant, vestibule, salons doubles, deux chambres à coucher, salle à manger, cuisine, office, dépendances, citerne, etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et la balance s'il y en a, à un ou d'un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque, lien et privilège des vendeur sur la dite propriété et les clauses usuelles de sécurité, les dits billets devant porter intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; les taxes pour l'année 1897 devant être assumées par l'acquéreur en plus et au delà du prix d'adjudication; l'acquéreur devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat comme garantie au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant John R. Legier, Esq. notaire, aux frais de l'acquéreur.

16 fév—16 21 28—mars 7 14 15 16

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR LOUIS A. RICHARDS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**MARDI, 16 MARS 1897.**

Succession de Eugène Lalmant.

**PROPRIETES —DANS LES— Premier et Deuxième Districts**

**Coin Claiborne et Gasquet.**

**Nos 1619 et 1621 rue Gasquet.**

**Nos 1219 et 1221 rue Roman**

**Nos 1904 et 1906 Chemin du Bayou.**

PAR LOUIS A. RICHARDS & Cie — Louis A. Richards, Encanteur. — Bureau No 629 rue Commune—MARDI, 16 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre original et supplémentaire issu par l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lequel dit ordre porte la date des 2 et 9 février 1897 respectivement, dans l'affaire de la succession d'Eugène Lalmant, No 51,562 du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 401, borné par les rues Gasquet, Canal, Robertson et Claiborne; le dit lot est désigné par le No 17 du dit ilet et mesure trente-et-un pieds (31) de face à la rue [illegible] lequel sur une profondeur de quatre-vingt-un pieds (81) cinq pouces (5) et quatre lignes (4).

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 19 et formant l'encoignure des rues Gasquet et Claiborne et mesure 25 pieds 6 et 94|100 pouces de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 106 pieds 6 et 9|100 pouces de face à la rue Claiborne.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bayou Road, Roman, Hôpital et Prieur, et le dit lot est désigné par le No 8 et mesure 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Roman. 106 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 7 et 98 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne des lots Nos 9 et 10 et 30 pieds 1 pouce et 7 lignes sur la ligne du fond.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété ci dessus décrite, désigné par le No 10 et mesurant 29 pieds 7 pouces de face au Chemin du Bayou, 106 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 9 et 118 pieds 2 pouces et 3 lignes sur le côté après la rue Prieur, et 48 pieds 1 pouce et 7 lignes dans le fond.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance, s'il y en a, en un an de crédit, portant intérêt au taux de huit (8) pour cent par an de la date jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur et tout les clauses usuelles de sécurité les acquéreurs assumant les taxes payables et exigibles pour l'année 1897, au dessus du prix d'achat, et devront déposer 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jeff C. Wenck, Esq. notaire, aux frais des acquéreurs.

13 fév—13 14 21 28—mars 7 14 15 16

### PAR BAUMGARDEN & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Local commandant de bonnes affaires.**

**No 2339 RUE ST-CLAUDE**

**A l'encoignure de la rue Espagne**

Succession de Caroline Kolb épouse défunte de George Stier.

No 28,010- Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR BAUMGARDEN & STERN, LEONARD L. STERN, encanteur—Bureau No 826 rue Commune—Le JEUDI, 18 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 11 février 1897, de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, les propriétés suivantes, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'ilet No 392, borné par les rues St Claude, Marais, Espagne et Mandeville, sur un croquis et certificat d'arpentage fait par L. Daney, ingénieur civil et voyer, sous la date du 28 janvier 1897, conformément auquel dit plan le dit lot A forme l'encoignure des rues St Claude et Espagne, et mesure 30 pieds 11 pouces et 4 lignes de face sur la rue St-Claude, par 58 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur et de face sur la rue Espagne, étant une partie du lot original No 1, sur un plan de E. Surgi daté le 26 janvier 1848. Le magasin et maison substantiel, avec dépendances à deux étages, formant l'encoignure des rues St-Claude et Espagne, avec grand hangar devant, ouverture de chaque côté, et ayant 6 ou 7 chambres, citerne, hangar, cour, etc. Un local de première classe pour affaires et un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à un crédit de un et deux ans, pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt à partir de la date jusqu'au paiement; 5 0|0 d'honoraires d'avocats; polices d'assurances transférées et autres clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1897, et un dépôt de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., aux frais de l'acquéreur

16 fév—16 25—mars 4 11 18

### PAR JAS. A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAMES A. BRENNAN, Encanteur—Le 22me JOUR DE MARS 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, conformément à un ordre en date du 15 février 1897, rendu dans la succession de A. E. Missonet, No 370 Cour Civile de District, il sera vendu pour du comptant:

Cinq terrains dans le 3me district, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, désignés par les Nos 15 à 19 inclusivement. Les lots 15 à 18 inclusivement se touchent et mesurent chacun 40 pieds de face à la rue Marigny sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles; et le lot No 19 mesure 34 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 160 pieds. Actes de vente, pardevant Fred Zengel notaire, aux frais des acquéreurs; dix pour cent de dépôt seront requis pour lier la vente.

16 fév—16 23 27—mars 6 13 15 23

**Le samedi, 20 mars 1897 à 10 heures A. M., le contenu de la pharmacie coin des rues Canal et Rendon, consistant en un lot de stock assorti de médecines, aussi comptoir, installations, un coffre fort, vitrines, une "prescription case," etc., dans l'affaire de Veuve Bridget Corbett vs Jacob S. Shurman.**

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans.—No 27,734—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux situés coin des rues Canal et Rendon, dans le Deuxième District de cette ville le SAMEDI, 20me jour de mars 1897, à 10 heures A. M., des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Le contenu de la pharmacie consistant en un lot de médecines assortis, un coffre fort en fer, comptoir, installations, vitrines, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numéroté d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.

10 mars—10 17 20

## ANNONCES JUDICIAIRES.

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une Propriété Améliorée dans le Sixième District, rue Colisée, entre Dufossat et Bellecastle (la rue à l'arrière étant la rue Perrier).**

Security Building and Loan Association vs Mme F. J. Benedict

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 52,090—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier district de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Dufossat, Bellecastle et Perrier, lequel dit lot de terre, conformément à un plan d'arpentage fait par A. G. Blanchard, député voyer de ville, en date du 6 octobre 1892 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 20 mai 1893, est désigné par le No sept et commence à une distance de quatre-vingt-six pieds de l'encoignure des rues Colisée et Dufossat, mesure, et mesure américaine, vers la rue Bellecastle trente pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur entre lignes parallèles de cent un pieds.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

19 fev—19 26—5 12 19 25 mars

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le Quatrième District, portant l'ancien No municipal 228 rue Huitième, entre Chestnut et Colisée.**

Bernard J. Walle vs C. Lienecke.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 51,967.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 mars 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet No 82 borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Neuvième, désigné comme lot No six sur un plan dressé par Moelhausen, voyer, le dème jour de mai 1844, le dit lot mesure en mesure américaine trente-deux pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

19 fev—19 26—mars 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente par le Shérif Civil, de quatre chevaux de courses, de valeur, respectivement connus comme Admetus, Provident, Newhouse et Boarder.**

Daniel M. Hogan vs George W. Pool.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,261.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le LUNDI, 15 mars 1897, à 11 heures A. M., de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Au "Pool's Stables" au Champ de course au "Fair Grounds."

Les quatre chevaux de courses, Admetus, Provident, Newhouse et Boarder.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Mem—Avec carte du Shérif civil les chevaux peuvent être visités avant la vente.

3 mars—3 8 12 15

## AVIS DE SUCCESSION.

**Succession de Célestine Soniat du Fossat.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,225—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par François Soniat du Fossat, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUÉRIN,
Greffier.

6mars—6 10 15

**Succession de Thomas Green Montgomery et Martha Ann Montgomery, sa femme.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 673—Division A—Attendu que Henry Green Montgomery a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Thomas Green Montgomery et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 mars—11 15 20

**Metropolitan Bank versus New Orleans Brewing Association:**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 47,534—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte des recettes et des déboursés pour le mois de janvier 1897 présenté par A. G. Ricks, receveur de la New Orleans Brewing Association, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Greffier.

11 mars—11 15 20


## THE NEW ORLEANS BEE

*(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)*

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

**Subscription Terms:**

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per Annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.


## CHEMINS DE FER.

**Heures d'arrivée et de départ**

| Arrivée. | Départ |
|---|---|
| **LOUISVILLE AND NASHVILLE.** | |
| No 5 Fast Ex...7:40 am | No 6 Fast Mail..7:10am |
| No 7 Coast Acc. dim. excepté 8:50 am | Ex dimanche..7:50am |
| No 1 Lim. Ex...6:50pm | No 4 Fast Ex....9:45am |
| Ex. dimanche..9:30 p.m | No 8 Coast Acc. dim. excepté...3:30pm |
| No 3 Fast Mail 8:30pm | No 2 Lim. Ex...7:50pm |
| **ILLINOIS CENTRAL.** | |
| No 23, Local Mail and Express...9:00pm | No 24, Local Mail and Express..6:55am |
| No 3, New Orleans Limited.....6:25pm | No 4, Chicago Limited......9:00am |
| No 1, Fast Mail..8:20am | No 2, Fast Mail 6 30pm |
| **YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.** | |
| No 5, Memphis and Kansas City Fast Train.....10:00am | No 6, Memphis and Kansas City Fast Train......4 20pm |
| No 21, Vicksburg Express......5:30 pm | Vicksburg Express......8:05am |
| **QUEEN AND CRESCENT ROUTE** | |
| No 1 Limited...8:30 am | No 2 Limited...7:10pm |
| No 3 Fast Mail 8:30 am | No 4.........8.10am |
| **TEXAS AND PACIFIC** | |
| No 54, Cal. Ex. 9:15am | No 53, Cal. Ex..8:15am |
| No 52, Hot Springs & St-Louis Ex...6:15am | No 51, Hot Springs & St-Louis Ex...7:20pm |
| **SOUTHERN PACIFIC COMPANY.** | |
| Texas and Mexico Fast Mail.....6:50pm | California Ex...8:35pm |
| California Ex....7:30am | Texas and Mexico Fast Mail....8:35am |
| L'fay'te local....4:55pm | L'fay'te local...4:55pm |
| **EAST LOUISIANA RAIL ROAD** | |
| Du dépôt de la Queen and Crescent rue Press. Tous les jours. | |
| No 7.........8:20 am | No 8.........4:00 pm |
| Dimanche. | |
| No 5.........6:55 pm | No 6.........7:30 am |
| Division du Fort Espagnol. | |
| Partira de la ville.........6:45, 9, 11, 1, 3, 5 | |
| Partira du Lac..........8, 10, 12, 2, 4, 6 | |
| **NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.** | |
| Pte-la-Hache...9:00am | Pte-la-Hache..7:00am |
| ..........4:15pm | ..........5:00pm |
| Shell Beach.....2:40pm | Shell Beach...10:00am |
| Dimanche. | |
| Pte la-Hache...9:40am | Pte-la-Hache & Shell Beach..7:15am |
| Shell Beach....9:40am | Pte-la-Hache & Shell Beach...4:40pm |
| Shell Beach & Pte la-Hache. 7:00pm | Shell Beach.....5:00pm |
| **NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.** | |
| Tous les jours. | |
| Alger........10:00am | Alger........4:20pm |
| Tous les jours excepté le dimanche | |
| Alger.......3:05pm | Alger.......9:00am |
| Dimanche seulement. | |
| Alger......[illegible] | Alger.......8:00am |

**Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans**

NEW-YORK.
Steamship El Mar, Grant.......parti 10 mars

LIVERPOOL.
Steamship Legislator, Tennant.......parti 19 fév
Steamship Magician, Jones.......parti 27 fév
Steamship Engineer, Lockhart....parti 28 janv
Steamship Floridian, Bulloch.......parti 4 fév
Steamship Nicaraguan, King.......parti 11 fév
Steamship Mira, Bail.......parti 18 fév
Steamship Jamaican, Daniel.......parti 17 fév
Steamship Navigator, Comine.......parti 18 fév
Steamship Costa Rican, Kelly.......parti 25 fév
Steamship Inventor, Goldman.....parti 27 fév
Steamship Helen, McNeill.......parti 3 mars

LONDRES
Steamship Castilian Prince, Coull....parti 9 fév
Steamship Highland Prince, Thomas..par 5 mars

SHIELDS, ANG.
Steamship Lady Armstrong, Abbott.par. 21 fév
Steamship Levetzkken, Olsen.......parti 15 fév
Steamship Olaf Kyrre, Falsen.......parti 28 fév

HAMBOURG.
Steamship Cheruskia, Schlafke.......parti 27 fév

FIUME
Steamship Strathesk.......parti 20 janv

PALERME.
Steamship Citta di Messina, Queirolo.par. 26 fév

TRIESTE.
Steamship Istria, Kreglich.......parti 15 janv
Navire Deveron, Ianich.......parti 24 déc
Barque Sava, Martunovich.......parti 30 déc

CARDIFF.
Steamship Mahn Head, McKee.......parti 21 fév

ST-VINCENT, CAPE DE VERDE
Steamship Vera, Clark.......parti 2 mars
Steamship Phenix, Johnson.......parti 5 mars

RIO DE JANEIRO.
Steamship Eddystone, Cave.......parti 20 fév
Steamship Carolina, Grandillon.....parti 16 fév
Steamship Brator, —.......parti 23 fév
Barque Olivoria —.......partie 3 fév
Steamship Helbeta, Sherlock.......parti 4 mars
Steamship Beudi, Goldsworthy.......parti 5 mars

ROUEN
Barque Teccla, Castellante....partie 16 janv

PRINCIPIE
Barque Emilia, Almeida.......partie 11 janv

SANTOS
Steamship Furtor.......parti 24 fév

ANVERS
Steamship Africa, Sogelken.......parti 2 fév

LAS PALMAS
Steamship Pendarvis, —.......parti 27 fév

LEGHORN.
Steamship Portuguese Prince, Anderson.......parti 19 fév

MESSINE
Steamship Benvenua, Cleden.......parti 18 fév

MADEIRE.
Steamship Scarsdale, Ellis.......parti 27 fév

BARRY, ANG
Steamship Queensmore, Creede.....parti 27 fév
Steamship Torr Head, Thompson..parti 6 mars

GENES
Steamship Portuguese Prince, Anderson.......parti 1er mars

MANCHESTER
Steamship Barecoa, Clem.......parti 3 mars

ST-LUCIA.
Steamship Eddystone, Cave.......parti 6 mars

MALTE
Steamship Oswestry, Wilson.......parti 3 mars

ROTTERDAM
Navire Elsie, Springer.......parti 9 mars

**LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.**

| Nom | Destination | Mouillage |
|---|---|---|
| **STEAMERS.** | | |
| Albert Dumois | Port Limon | Alger |
| Algiers | Havane | Alger |
| Aransas | Havane | Alger |
| Barbadian | Liverpool | 1er dist. 37 |
| Berenguer el Grande | Gênes et Barcel | 4e dist 43 |
| Breifond | Bluefields | 1er dist. 15 |
| Cape Colonna | Hambourg | Southport |
| Cape Mono | Londres | 1er dist. 20 |
| Creole | New York | 2e dist. 8 |
| Cumeria | Rotterdam | Chalmette |
| Daniel | Manchester | Louis.ave |
| El Norte | New York | Alger |
| Euskaro | Havre | 4e dist. 45 |
| El Monte | New York | Alger |
| El Sol | New York | Alger |
| Galicia | Hambourg | 1er dist. 13 |
| Gerter | U K or Cont. | Southport |
| Guasie | Laid up | Alger |
| Giuseppe Corvaja | Gênes | rue 6e |
| Hauseath | Copenhague | Louis.ave |
| Jari | Bluefields | Alger |
| Jos. Oteri, Jr | Bluefields | 1er dist. 14 |
| Louisianian | Liverpool | 1er dist. 38 |
| Martin Saenz | Barcelone | 4e dist. 44 |
| Morgan | Laid up | Alger |
| Nicolai II | Copenhague | Louis.ave |
| Penelope | Hambourg | Southport |
| Professor Morse | Honduras | 1er dist. 1r |
| Ramore Head | Belfast | Louis.ave |
| Rauma | | Southport |
| Romola | U K or Cont. | Point |
| Recta | Rotterdam | Westwego |
| Rover | Honduras | 1er dist. 15 |
| Sarmatia | Anvers | Southport |
| Springwell | Stettin | Louis.ave |
| Treasury | Manchester | Louis.ave |
| Wanderer | Honduras | Alger |
| Wilderspool | Brême | 1er dist. 31 |
| Xenia | Copenhague | Chalmette |
| **NAVIRES.** | | |
| Glama | Lisbonne et Oporto | rue 7e |
| Heinrich | Russie | Chalmette |
| **GOELETTES.** | | |
| D. H. Spear | New York | rue St James |
| Hattie J. Hamblin | En réparation | Alger |
| Santo Oteri | Honduras | 1er dist. 13 |
| Robt Ruff | ......... | 6e dist |


**CHARBON** EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 18, rue Jacob, Paris et toutes pharmacies. **BELLOC**



# L'ABEILLE —DE LA— Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN, —AVEC UNE— EDITION HEBDOMADAIRE PARAISSANT —LE— SAMEDI MATIN.

**ABONNEMENTS :**

EDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

EDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

**L'ABEILLE**

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers [illegible]